

Domaine :
Sciences – Technologie – Santé

UFR/Institut :
UPEC – UFR de Santé

Type de diplôme :
Diplôme inter-universitaire

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 3

Niveau de diplôme :
Bac + 4

Durée des études :
1 an

Accessible en :
Formation continue

Présentation de la formation

Cette formation permet aux infirmier(e)s diplômé(e)s d'Etat (IDE) d'acquérir des connaissances complémentaires et spécifiques à l'exercice en Service de Médecine ou Santé au Travail.

Grâce au réseau des Services de Santé au Travail, à l'expertise et à l'implication des infirmier(e)s déjà diplômé(e)s dans la spécialité, à l'expérience pédagogique du collège des enseignants de Médecine du Travail de la région Ile de France, cette formation répond à ces nouveaux besoins.

Un contrôle des connaissances théoriques porte sur les modules théoriques concernant notamment la connaissance du monde du travail et sa réglementation, l'organisation de la Santé au Travail en France, les risques professionnels et les actions de prévention, les évaluations individuelles de santé, les éléments essentiels concernant le maintien dans l'emploi, les Urgences en Santé au Travail, les addictions, l'éducation sanitaire en milieu de travail, des outils et méthodes utiles pour les actions dans le champs Santé-Travail.

Une soutenance de rapport de stage permet d'évaluer une action pratique en milieu de travail, et les compétences et méthodes acquises au cours du DIU.

Co-accréditations

Inscriptions gérées par l'Université Paris-Cité pour les années 2023-2024 et 2024-2025.

Organisation de la formation

6 modules :

- Module 1 : Connaissance du Monde du Travail
- Module 2 : Organisation de la Santé au Travail
- Module 3 : Risques Professionnels
- Module 4 : Evaluations individuelles de santé, AT-MOP, Entretiens Infirmiers Santé Travail
- Module 5 : Gestion des Urgences, Addictions, Education Sanitaire en Milieu de Travail
- Module 6 : Outils et Méthodes – Conduite et Evaluation de Projet
- Qualité

Stage / Alternance

Le service de Santé au Travail où exerce l'infirmier(e) tient lieu de terrain de stage, dans lequel un médecin du travail (ou médecin de prévention) est tuteur de stage.

Contrôle des connaissances

- Examen écrit portant sur l'ensemble des modules
- Soutenance devant un jury du mémoire de stage

Calendrier pédagogique

6 modules d'une semaine répartis entre novembre et juin (au total : 202 heures de cours).

Les cours ont lieu en Ile de France principalement à l'UFR de Lariboisière-Saint Louis (Paris 10ème) et pour certains enseignements à Créteil (CHI Créteil - 94) et Garges (Hôpital Raymond Poincaré - 92)

Modalités d'admission en formation continue

Public 1 : Infirmier.ère.s diplômé.e.s, en exercice dans un Service de Santé au Travail pendant au moins toute la période de la formation (intérim et CDD possibles).

Public 2 : Infirmier.ère.s diplômé.e.s ayant entrepris des démarches pour travailler dans un Service de Santé au Travail pendant au moins toute la période de la formation (intérim et CDD possibles).

Tarifs 2023 -2024 :

- Formation continue autofinancement : 3 150 euros + 243 € de frais d'inscription
- Contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation

Partenariats

CHI Créteil

Plus d'informations

A partir de l'année universitaire 2019-2020, la formation du « DIU Infirmier(e)s de Santé au Travail » sera gérée par à l'université Paris Descartes pendant 3 ans.

- Pour toute question d'ordre administratif, merci d'adresser un mail à inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr en précisant dans l'objet, votre nom et le nom de la formation.
- Pour toute question d'ordre pédagogique, merci d'adresser un mail à margarette.guercin@parisdescartes.fr en précisant dans l'objet, votre nom et le nom de la formation.